



AVIS PUBLIC

Règlement numéro 600-2023 relatif à la publication des avis publics de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et abrogeant le Règlement numéro 538-2019

Par la présente est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, tenue le 7 février 2023, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 600-2023 relatif à la publication des avis publics de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et abrogeant le Règlement numéro 538-2019.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot aux heures régulières d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 8 février 2023.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière